



LA CNRM,

est une association créée en 1895. Elle est au service de tous les anciens militaires des armées de terre et de l'air, de la marine, de la gendarmerie et des services communs, ainsi que de leurs conjoints et de leurs ayants-cause.

À l'origine de la création de l'Union française des retraités (UFR), membre de la Confédération française des retraités (CFR), elle constitue l'un des principaux groupements de la Fédération nationale André Maginot (FNAM).

**Confédération Nationale des Retraités Militaires,
des anciens militaires et de leurs conjoints**

Un mot du président

Régie par la loi de 1901, la Confédération des retraités et anciens militaires, s'est fixé comme principal objectif la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents.

Présente dans la plupart des organismes de concertation civils ou militaires, elle mène son action dans le cadre de l'Union Française des Retraités ou en liaison avec d'autres associations poursuivant les mêmes buts.

Et grâce à des conventions passées avec divers partenaires, elle favorise l'entraide et la convivialité parmi ses membres.

Venez donc la rejoindre !

Vous trouverez en son sein l'esprit de camaraderie et de solidarité cher aux anciens militaires.

Vous y rencontrerez aussi des gens à l'écoute des autres et prêts à leur venir en aide.

Charles BERDER

Vous venez de quitter l'uniforme ou vous vous apprêtez à le faire :

Choisissez de ne pas vous retrouver seul et ne négligez pas l'aide que la CNRM peut vous apporter.

En la rejoignant,

- vous intégrez un ensemble de 30.000 anciens militaires répartis en 90 associations départementales,
- vous êtes efficacement représenté auprès des autorités,
- vous bénéficiez des services d'une association dynamique,
- et si vous le souhaitez, vous pourrez aussi vous investir comme bénévole.